



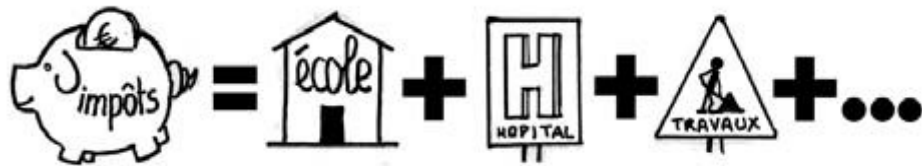
SECTION DU DOUBS

En 2017, 1800 emplois seront encore supprimés à la Direction Générale des Finances Publiques. Depuis 2002, plus de 36.000 emplois ont été supprimés soit 25% des effectifs ! C'est un véritable plan social.

Moins d'agent c'est moins de service public !

Pour vous citoyens les conséquences de cette politique sont les suivantes :

- ✓ des files d'attente de plus en plus longues aux guichets.
- ✓ des conditions d'accueil dégradées,
- ✓ Une obligation de déclarer vos revenus et de payer par Internet,
- ✓ des temps de réception chronométrés, et avec peu de confidentialité,
- ✓ des délais d'attente interminables pour obtenir un téléconseiller d'une plate-forme d'appel (appel sur un 0800... surtaxé),
- ✓ La fermeture programmée des trésoreries de proximité.



Moins de fonctionnaires aux Finances Publiques, c'est aussi moins de justice fiscale !

Le montant de la fraude fiscale est estimé entre 60 et 80 milliards d'euros ! Ces sommes énormes contribuent chaque année au manque à gagner en matière de recettes fiscales pour élaborer le budget de l'Etat. Pour lutter contre la fraude fiscale et recouvrer le montant des impôts dû, des emplois supplémentaires sont indispensables à la Direction Générale des Finances Publiques !



SECTION DU DOUBS

En 2017, 1800 emplois seront encore supprimés à la Direction Générale des Finances Publiques. Depuis 2002, plus de 36.000 emplois ont été supprimés soit 25% des effectifs ! C'est un véritable plan social.

Moins d'agent c'est moins de service public !

Pour vous citoyens les conséquences de cette politique sont les suivantes :

- ✓ des files d'attente de plus en plus longues aux guichets.
- ✓ des conditions d'accueil dégradées,
- ✓ Une obligation de déclarer vos revenus et de payer par Internet,
- ✓ des temps de réception chronométrés, et avec peu de confidentialité,
- ✓ des délais d'attente interminables pour obtenir un téléconseiller d'une plate-forme d'appel (appel sur un 0800... surtaxé),
- ✓ La fermeture programmée des trésoreries de proximité.



Moins de fonctionnaires aux Finances Publiques, c'est aussi moins de justice fiscale !

Le montant de la fraude fiscale est estimé entre 60 et 80 milliards d'euros ! Ces sommes énormes contribuent chaque année au manque à gagner en matière de recettes fiscales pour élaborer le budget de l'Etat. Pour lutter contre la fraude fiscale et recouvrer le montant des impôts dû, des emplois supplémentaires sont indispensables à la Direction Générale des Finances Publiques !

Retenue à la source : une fausse bonne idée !

Les annonces gouvernementales récentes présentent la retenue à la source comme un élément essentiel de la réforme fiscale ; qu'en est il ?

La retenue à la source est une réforme fiscale : FAUX ! c'est juste un changement du mode de collecte de l'impôt. C'est l'employeur qui récolte l'impôt par retenue sur la fiche de paye et le reverse ensuite à l'Etat. Le montant de l'impôt ne change pas. Le recouvrement de l'impôt est de fait privatisé puisqu'il est dans les mains de l'employeur !

La retenue à la source permet d'étaler le paiement de l'impôt : RE - FAUX, c'est déjà le cas avec la mensualisation. 86 % des ménages sont déjà mensualisés.

La retenue à la source améliorera les rentrées budgétaires de l'Etat : ENCORE FAUX ! Le taux de recouvrement actuel de l'impôt sur le revenu est de 98,6 % En passant à un mode de collecte similaire à celui de la TVA on augmente le risque d'impayés. Actuellement, plus de 40 % de la fraude fiscale en France est générée par le non reversement de la TVA par les entreprises. En feront-elles de même avec l'impôt sur les revenus ? C'est déjà le cas avec le « trou » de la sécurité sociale, conséquence du non reversement des cotisations par certains employeurs.

La retenue à la source apporte plus de simplicité : ENCORE ET TOUJOURS FAUX ! Elle ne supprime pas la déclaration de revenus.

La retenue à la source apporte plus d'égalité : ABRACADABRANTESQUEMENT FAUX ! Seuls les salariés et retraités sont concernés par la mesure. Les non salariés (professions commerciales et libérales) continueront de payer l'impôt avec un an de décalage.

C'est l'impôt sur le revenu lui-même qu'il faut revoir et non son mode de collecte. Les multiples mesures dérogatoires et niches fiscales doivent faire l'objet d'une mise à plat systématique pour supprimer les mesures fiscales injustes.

Solidaires Finances Publiques 25 revendique une véritable réforme fiscale !

Retenue à la source : une fausse bonne idée !

Les annonces gouvernementales récentes présentent la retenue à la source comme un élément essentiel de la réforme fiscale ; qu'en est il ?

La retenue à la source est une réforme fiscale : FAUX ! c'est juste un changement du mode de collecte de l'impôt. C'est l'employeur qui récolte l'impôt par retenue sur la fiche de paye et le reverse ensuite à l'Etat. Le montant de l'impôt ne change pas. Le recouvrement de l'impôt est de fait privatisé puisqu'il est dans les mains de l'employeur !

La retenue à la source permet d'étaler le paiement de l'impôt : RE - FAUX, c'est déjà le cas avec la mensualisation. 86 % des ménages sont déjà mensualisés.

La retenue à la source améliorera les rentrées budgétaires de l'Etat : ENCORE FAUX ! Le taux de recouvrement actuel de l'impôt sur le revenu est de 98,6 % En passant à un mode de collecte similaire à celui de la TVA on augmente le risque d'impayés. Actuellement, plus de 40 % de la fraude fiscale en France est générée par le non reversement de la TVA par les entreprises. En feront-elles de même avec l'impôt sur les revenus ? C'est déjà le cas avec le « trou » de la sécurité sociale, conséquence du non reversement des cotisations par certains employeurs.

La retenue à la source apporte plus de simplicité : ENCORE ET TOUJOURS FAUX ! Elle ne supprime pas la déclaration de revenus.

La retenue à la source apporte plus d'égalité : ABRACADABRANTESQUEMENT FAUX ! Seuls les salariés et retraités sont concernés par la mesure. Les non salariés (professions commerciales et libérales) continueront de payer l'impôt avec un an de décalage.

C'est l'impôt sur le revenu lui-même qu'il faut revoir et non son mode de collecte. Les multiples mesures dérogatoires et niches fiscales doivent faire l'objet d'une mise à plat systématique pour supprimer les mesures fiscales injustes.

Solidaires Finances Publiques 25 revendique une véritable réforme fiscale !